

## Européennes 2019 : dates des élections et règles de vote

### Calendrier

Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France. Elles n'auront pas lieu à la même date dans tous les pays de l'union européenne. Ainsi, les dates s'étalent entre le 23 et le 26 mai dans toute l'UE. Par exception, la date de l'élection est fixée au samedi 25 mai à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, en Polynésie française et dans les bureaux de vote ouverts par les ambassades et postes consulaires situés sur le continent américain.

### Organisation des élections

#### Nombre de tours

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Il n'y aura donc pas de deuxième tour, contrairement aux élections présidentielles, aux municipales, ou aux régionales.

#### Proportionnelle

Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

#### Circonscriptions

Les français sont appelés à voter pour élire leurs députés au Parlement européen. Le système de répartition par euro-circonscriptions ne sera pas conservé en 2019. Chaque formation conduira une seule liste nationale pour tout le territoire français.

Pour rappel, en 2014, les candidats étaient répartis entre 8 grandes régions de France : Ile-de-France et français de l'étranger (15 sièges),

Nord-ouest (10 sièges), Est (9 sièges), Ouest (9 sièges), Sud-Ouest (10 sièges), Centre (5 sièges), Sud-Est (13 sièges) et Outre-Mer (3 sièges).

#### Répartition des sièges

Les sièges sont habituellement répartis entre les listes réunissant plus de 5 % des suffrages exprimés dans leurs régions respectives. Ce seuil de 5 % pour obtenir des élus devrait être conservé, mais à l'échelle nationale.

#### Mandat des députés

Les députés sont élus au Parlement européen pour un mandat de 5 ans.

#### Comment voter

##### Conditions de vote

Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Voir ainsi les formalités à suivre pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter.

Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. En revanche, les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ne pourront pas voter.

##### Horaires des bureaux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Dans certaines grandes villes (Paris, Marseille, Lyon...), les bureaux de vote fermeront à 20h.

##### Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le 25 mai vous pouvez toujours voter par procuration.



## L'église et sa restauration

Cette église a beaucoup souffert au cours de son existence. Elle a subi plusieurs saccages et beaucoup de modifications structurelles. Aujourd'hui, elle a besoin d'être restaurée. Nous avons donc demandé une étude complète afin d'évaluer les coûts de cette restauration. Cette étude nous a amené à un coût total de 1,5 Millions d'euros. Au vu de ces chiffres, il va falloir étudier tous les moyens de financement (subventions, mécénats, dons, parrainage...) qui s'offrent à nous pour que le coût soit moindre pour la commune. Cette étude nous a donné énormément d'information sur la vie de notre église. Un document répertoriant cette vie est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.saintremy79.fr/decouvrir-saint-remy/histoire-et-patrimoine/>. A découvrir sans plus attendre.

## Livre Laurent Cornut

### Avant l'Aube - La quête du sang



Laurent CORNUT est né en 1967 à Niort. Il vit et écrit à St Rémy (Deux-Sèvres).

Après *Facéties de l'Étrange*, *Les tours noires*, *La mort verte*, *L'ombre Cassiopée* et

*Une expérience arctique* il signe avec *Avant l'aube - La quête du sang* son sixième ouvrage.

**Retrouvez tous ses livres sur son site : [www.espritwebtula.com](http://www.espritwebtula.com)**

« *Avant l'aube* » est un diptyque consacré au bestiaire fantastique. Le premier tome (« *La quête du sang* ») s'intéresse aux vampires. Le second, « *L'appel de la bête* », aux loups garous.

#### « La quête du sang » :

Créature populaire dans la culture fantastique, le vampire sévit presque toujours avec les pouvoirs et les caractéristiques du personnage folklorique, gothique ou « romantique ». « *La quête du sang* » a pour ambition de revisiter le mythe à travers sept histoires très différentes les

unes des autres, loin de la Transylvanie et des codes habituels. Pas de cape, pas de visage blême, pas de silhouette aristocratique ou raffinée.

- **Sanguines** : Au nord du Portugal, des témoignages accusent un peintre et une artiste d'être des vampires. Le sont-ils ?
- **Purity** : Paris, un concert de New Model Army. Parmi les spectateurs, des êtres singuliers...
- **Al caer la noche** : Espagne, Asturies. Quand vient la nuit, mieux vaut fermer ses fenêtres...
- **A quel sein se vouer ?** : Sur l'île de Sein, tandis qu'il se meurt, un homme tombe amoureux...
- **Incidents en Cascade** : En Corse, randonnée nocturne sur un territoire présumé hanté par un ogre. Et si ce n'était pas un ogre ?

- **Un don qui fait date** : En France, un donneur de sang remarque une date sur son dossier. Un simple détail qui appelle des révélations...
- **Dans les murs** : En France, sous l'occupation allemande et de nos jours. Deux époques différentes dans la même bâtisse. Mais les mêmes présences...

